

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES  
JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 309

non-membres : 18 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Avril 1991

Un journal du Jura a parlé dernièrement des poissons *suisses* (ce n'est pas un poisson d'avril). La nationalité n'est pas le fait des poissons, pas plus que d'autres animaux ; parlons des poissons de Suisse, de la faune de Suisse.

## «Eurogymnase»

La «Conférence des directeurs de *gymnases* suisses» s'est occupée en janvier de la formation secondaire supérieure dans une perspective européenne.

Il a été question à cette occasion d'«Eurogymnase»...

Même si le Petit Larousse donne *gymnase* comme mot «suisse» (c'est en réalité de l'allemand qui nous est venu par la Suisse alémanique) équivalant à lycée, il faudra y regarder à deux fois avant d'en faire un terme «européen».

(Défense du français, N° 309, avril 1991)

## «Au» plan

Ce Bulletin a dénoncé pour la première fois en 1973 l'expression «*au plan de*» (pour «sur le plan de»).

La première édition du Dictionnaire Hanse a noté en 1983 qu'elle relevait d'une confusion avec «au niveau de» et que son emploi était critiqué.

Selon la grammaire Grevisse de 1986, *au plan de* «cherche à s'introduire».

Le dernier Grand Robert (1989), pourtant plus laxiste que puriste, ne fait même pas mention de l'expression critiquée.

(Défense du français, N° 309, avril 1991)

## Passé simple (abus)

A propos du plébiscite d'U.R.S.S. : «Rien dans la proposition n'est clair, puisque l'ambiguïté fut le prix à payer pour l'élaboration de ce texte» (19 III 91).

Cette utilisation du passé simple, fréquente dans la presse, n'est pas justifiable. «Le passé simple exprime un fait complètement achevé à un moment déterminé du passé, sans considération du contact que ce fait, en lui-même ou par ses conséquences, peut avoir avec le présent» (Grevisse).

Dans la phrase citée, il fallait écrire :... puisque l'ambiguïté a été le prix à payer...

(Défense du français, N° 309, avril 1991)

## «Estimer» (déclarer)

«Le président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, a *estimé* samedi que la perestroïka était morte et que le numéro soviétique s'acheminait vers un pouvoir dictatorial.»

Ce texte ridicule émane – qui s'en étonnera? – de l'Agence France-Presse (18 II 91).

On peut penser qu'Eltsine «estimait» la même chose le dimanche et les jours suivants... Quand saura-t-on à l'A.F.P. qu'«estimer» n'est pas un synonyme de «déclarer»? Un personnage estime que... Et il l'a déclaré samedi.

(Défense du français, N° 309, avril 1991)

## De... en...

Refrain de la radio romande : «*De* ce sujet, nous *en* reparlerons.» – «*Sur* l'attitude d'Israël, nous aurons l'occasion d'*y* revenir»...

Ce sont des pléonasmes. Tournures correctes : *De* ce sujet, nous reparlerons ; ce sujet, nous *en* reparlerons. – *Sur* l'attitude d'Israël, nous aurons l'occasion de revenir ; l'attitude d'Israël, nous aurons l'occasion d'*y* revenir.

(Défense du français, N° 309, avril 1991)

## Rébellion

Il est surprenant d'entendre prononcer à la radio – tant en France qu'en Suisse – *rebellion* pour rébellion...

L'orthographe indique pourtant très clairement les prononciations respectives de «*rebelle*» et de «*rébellion*».

(Défense du français, N° 309, avril 1991)